

Travailleur social, un métier de proximité



Moniteur·trice éducateur·trice

ME

Diplôme d'État (DE) de niveau 4

Métier

Le·la moniteur·trice éducateur·trice (ME) est un·e travailleur·se social·e qui aide et accompagne les personnes dans les actes de la vie quotidienne, c'est un des métiers de proximité. Le public est différent selon les établissements où il·elle travaille : enfants, adolescents ou adultes rencontrant des difficultés liées à un handicap physique et/ou mental, des troubles du comportement, des difficultés sociales, familiales, etc. Le·la ME propose un accompagnement au quotidien qui favorise l'épanouissement, la préservation ou le développement de l'autonomie et l'intégration sociale des personnes. Pour cela, il·elle met en place des activités de soutien, d'apprentissage et de loisirs (travaux manuels et créatifs, sorties culturelles ou sportives, etc.).

Pour quoi faire ?

- Partager des moments de la vie quotidienne des personnes.
- Écouter, observer et échanger les personnes.
- Contribuer à l'animation et l'organisation de la vie quotidienne des personnes et à un climat favorable à la vie collective.
- Participer à la transmission, à la compréhension et au respect des règles, assumer l'autorité.

Auprès de qui et comment ?

Dans la fonction publique territoriale ou dans le secteur associatif.
Dans le champ du handicap, de l'insertion et de la protection de l'enfance.

Auprès de personnes en difficultés psycho-sociales
Enfants et leurs parents : MECS¹, foyers de l'enfance.

Adultes : CHRS, FJT, foyers et centres maternels, centres d'addictologie, établissements scolaires, etc.

Auprès de personnes en situation de handicap
Enfants et leurs parents : IME, IMPro, ITEP, SESSAD, etc.
Adultes : foyers de vie, MAS, FAM, etc.

Selon les postes, parfois horaires décalés, travail de nuit, astreinte.

1 Sigles sur <https://annuaire.action-sociale.org/etablisements.php>

Financement	Voie directe	Situation d'emploi*	Financement personnel	Apprentissage
Coût de la formation	100 €/ an	10 925 € + 320€ (inscription)	7 648 € + 224 € (inscription)	CFA ADAFORSS
Financements possibles	Bourse du Conseil régional Pôle emploi	Plan de développement de compétences / CPF / CPF de transition / CFP / Employeur / Contrat de professionnalisation / Pro A		CFA ADAFORSS

* Codes : RNCP = 492 - CPF = 24010 - Certinffo = 23865 - Certinffo = 21097 - N° d'enregistrement DATADOCK = 0012876

Notre avenir,
L'école pratique de service social
celui des autres



2 an
durée de
la formation

950 h
de formation
théorique

980 h
de stages pour
les étudiants
en voie directe

98 %
Taux de réussite
(2019)

Des actions de promotion des
métiers et des formations tout au
long de l'année...

Suivez notre actualité !

Connectez-vous à notre
formation digitale

"S'orienter vers le social"

> 1 adresse : <https://ead.epss.fr/>

> 2 clics : • connexion anonyme

• "S'orienter vers le
social"

École pratique de service social
Établissement composante de CY Cergy Paris Université

Cergy • 13 bd de l'Hautil
95092 Cergy-Pontoise cedex - France

Standard : +33 (0)1 30 75 62 96

Admissions : +33 (0)1 30 75 59 14

Financement : +33 (0)1 30 75 62 27

Général : epss@epss.fr

Admissions : selections@epss.fr

Financements : m.drozdowski@epss.fr

www.epss.fr



Contenu

Objectifs de la formation

La formation a pour objectif l'acquisition des 4 domaines de compétences suivants :

- DC1 - Accompagnement social et éducatif spécialisé ;
- DC2 - Participation à l'élaboration et à la conduite du projet éducatif spécialisé ;
- DC3 - Travail en équipe pluri-professionnelle ;
- DC4 - Implication dans les dynamiques institutionnelles.

Le programme de formation est commun aux apprenants en voie directe, en apprentissage ou en situation d'emploi. Cependant l'organisation de l'alternance et les temps de stage diffèrent selon les statuts et parcours particuliers.

L'obtention du diplôme d'État est acquise par la validation distincte des 4 domaines de formation.

Les allègements et/ou dispenses de formation prévus par la réglementation sont soumis, après les résultats à l'épreuve d'admission, à la commission d'admission de l'EPSS.

Admission

Diplôme requis et conditions d'admission

Aucun diplôme n'est exigé pour se présenter à la sélection.

Étape 1 - La sélection

- Une épreuve écrite d'admissibilité (dispense possible selon diplôme déjà acquis) : décrire une photo, faire ressortir les idées principales d'un texte court, donner son avis sur une thématique sociale. Toute note inférieure à 10 sur 20 est éliminatoire. Le correcteur vérifie le niveau de culture générale du candidat et ses aptitudes à l'expression écrite.
- Une épreuve orale d'admission, pour tous les candidats admissibles ou dispensés de l'écrit : un entretien individuel de 30 minutes, avec un jury composé d'un formateur ou d'un intervenant professionnel de l'EPSS. Le jury évaluera les capacités relationnelles du candidat-e, sa motivation, ses connaissances du métier et de la formation, sa curiosité, ainsi que la faisabilité de son projet. Il utilisera également la lettre de motivation du projet de formation, jointe dans le dossier d'inscription. La note obtenue à l'épreuve orale d'admission constitue la note finale.

CONCOURS écrit (admissibilité) : 40 € / oral (admission) : 50 €

Étape 2 - L'inscription

- Pour tous les candidats : réussite aux épreuves d'admission.
- Pour les candidats à l'entrée en apprentissage : inscription au CFA ADAFORSS et signature d'un contrat d'apprentissage.
- Pour les candidats en situation d'emploi : attestation de l'employeur précisant les fonctions éducatives exercées et signature de la convention de formation par l'employeur.
- Pour les bénéficiaires des CPF, de la professionnalisation, de la Pro-A ou du CFP : engagement du financement validé.

VAE

Diplôme accessible par la VAE.